



Cumul de contrats de 1 mois

Par Emmanuel 47

Bonjour,

Ma compagne a été engagée dans un CCAS (affiliée donc fonctionnaire territorial) comme auxiliaire de vie à titre de remplacement.Elle y est depuis 1 an déjà environ. Or,ses employeurs ne lui donnent que des contrats successifs de 1 mois... Elle travaille avec des attitrés qu elle suit régulièrement de mois en mois à coup de 20h00 environ par semaine.

J ai bien l impression qu elle fonctionne non en tant que vacataire de remplacement d un titulaire mais réellement comme un poste complet.

Ses employeurs sont ils dans la légalité à lui envoyer des contrats successifs de 1 mois et à lui donner des personnes attitrées en la considérant comme juste remplaçante ?

Est-ce que cela vaut le coup d aller en justice dans un tribunal administratif ?

Merci

Emmanuel